Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 15

Artikel: Trau tsaud borle : (patois du nord du canton)
Autor: Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212987

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 15. Samedi 14 avril 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

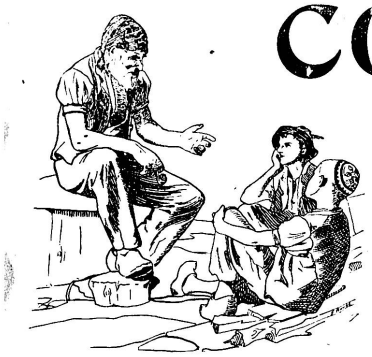

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (*1er étage*).
Administration (*abonnements, changements d'adresse*),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse*, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — *Etranger*, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton**, 15 cent. — **Suisse**, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — **Réclames**, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 avril 1917 : A la liberté ! (J.M.) — Trau tsaud borle (l'onclio Jules) Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Onco clliau crouie z'einfant (Djan dai Pivè). — Le drill chez les romains. — Le signal de Saint-Cergues (feuilleton) (C. B.).

A LA LIBERTÉ !

14 avril 1803.

C'est aujourd'hui le 14 avril ! Un beau jour, pour les Vaudois croyant encore en l'amour de la patrie, qui n'exclut nullement l'amour de l'humanité, comme d'aucuns le prétendent, dont le cœur est trop petit, il faut le supposer, pour leur donner asile à tous deux. Plaignons-les.

Le 14 avril ! Mais c'est la consécration officielle, définitive, de l'acte d'indépendance du 24 janvier. Les Vaudois étaient dès lors citoyens de la liberté, et Suisses, au même titre que les autres Confédérés ; au même titre que les Bernois, dont ils avaient été longtemps les sujets, un peu trop dociles, peut-être, sinon résignés. Heureusement, le ferment de liberté, que jamais on n'élimine tout-à-fait, persistait, vivace, chez quelques-uns d'entre eux. Il devait fatalement provoquer un jour l'insurrection. Elle se fit sans effusion de sang. En fut-elle moins sincère et moins glorieuse ? Non point.

Ah ! comme nous sommes heureux et fiers de célébrer l'anniversaire plus que centenaire de notre avènement à la liberté, en ces heures tragiques où le monde entier, car il s'en faut de peu, lutte avec un héroïsme, une ténacité admirables pour en assurer la victoire définitive, ainsi que celle de la justice et du droit, sans lesquels il n'y a pas de liberté.

Le mois d'avril nous est particulièrement cher, à nous, Vaudois. Il évoque le souvenir de quelques-uns des faits les plus saillants de notre histoire. Rappelons-les.

* * *

Le 31 mars 1723, à 2 heures de l'après-midi, une troupe armée, composée de 500 fusiliers, de 50 grenadiers et de 12 dragons, entrait à Lausanne par la porte Saint-Pierre, bannières déployées, tambours battant, fifres jouant. C'était Davel et ses soldats — ces derniers ignorant les plans de leur chef, il faut le dire — qui venaient à Lausanne pour affranchir le pays de Vaud de la domination de LL. EE. de Berne.

La tentative était noble, héroïque, sublime. Mais elle était prématurée. Les Vaudois n'étaient pas mûrs, alors, pour la liberté.

On connaît les faits. Le lendemain, 1er avril, sur la place de la Palud, comme Davel, confiant en ses concitoyens et croyant avoir gagné à sa cause les autorités lausannoises, s'apprêtait à partir pour Moudon, afin de continuer son œuvre, il est trahi, arrêté.

— Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, dit-il, simplement ; mais qu'importe, il en reviendra toujours quelque avantage à ma patrie.

Le samedi 24 avril, après un jugement où, par les moyens les plus cruels, on avait en vain cherché à lui faire dénoncer des complices, qu'on lui supposait, Davel mourait en héros sur l'échafaud de Vidy. Il n'avait eu d'autre complice que son ardent amour de la patrie et de la liberté.

Sa noble tentative avait échoué, par la faute même de ses compatriotes. Mais le germe de l'indépendance était semé. Il devait germer et éclater un jour ou l'autre.

* * *

Soixante-quinze ans après la mort glorieuse de Davel, sous l'impulsion des principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la révolution française de 1789, un vent d'émancipation soufflait de nouveau dans le pays de Vaud. Les esprits étaient agités. De grands événements se préparaient.

En décembre 1797, six patriotes vaudois prêtèrent solennellement entre eux le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle à la cause de la Liberté » et de l'Egalité ; de sacrifier, s'il le faut, pour » elle, ma fortune et ma vie, et de faire respec- » ter les personnes et les propriétés ! »

Le 24 janvier 1798, à l'aube, place de la Palud, dans la maison, aujourd'hui Morin, où siégeait le Comité de Réunion — le comité révolutionnaire — on arbora, à la fenêtre, le drapeau de la République lémanique, portant ces mots « Liberté ! Egalité ! » Et l'on proclama l'indépendance des Vaudois. L'allégresse était générale.

* * *

Cinq ans plus tard, enfin, le pays de Vaud prenait rang, à titre de canton, dans la Confédération helvétique.

Le 14 avril 1803, le Grand Conseil vaudois, élu par le peuple, tenait sa première séance à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.

C'est l'événement mémorable dont nous fêtons aujourd'hui le 114e anniversaire.

* * *

Le peuple vaudois a célébré de façon solennelle, on s'en souvient, le centenaire des deux événements les plus importants de son histoire, c'est-à-dire ceux du 24 janvier 1798 et ceux du 14 avril 1803. Il a, de plus, élevé, à Lausanne, un monument à la mémoire vénérée du major Davel. Il n'est que juste d'évoquer le nom de celui-ci toutes les fois qu'il s'agit de notre liberté, dont il fut l'héroïque précurseur.

Terminons donc en rappelant ici, à titre d'hommage à la mémoire de notre grand patriote, les vers qui clôturaient la pièce : *Davel*, de Virgile Rossel, qui fut jouée avec grand succès au Théâtre de Lausanne, en janvier 1898, à l'occasion des fêtes du centenaire de notre émancipation :

Apothéose.

Ne pleure point, Davel, sur ta patrie !
Rouvre les yeux, Davel, que ta lèvre sourie
Et qu'un éclair de joie illumine ton front !
Un vaillant ouvrier s'en va, d'autres viendront,
Car Dieu ne laisse pas son œuvre inachevée,
Et ta patrie, un jour, sera libre et sauvée.
Qu'importe l'insuccès, qu'importe le trépas :
L'héroïsme est vaincu, la justice, non pas.
C'est du sang des martyrs que naît la liberté,
La mort est le chemin de l'immortalité.
Tu fus et tu seras le précurseur auguste,
Dont la mémoire au cœur des nations s'incruste,
Comme aux parures d'or, une perle de prix ;
Tu fus abandonné, mais tu seras compris
Et ta défaite aura sa superbe revanche.

Prends cette palme verte et cette rose blanche :
Ton pays les verra, ton doux pays de Vaud,
Marier leurs couleurs aux plis de son drapeau
Et saluer demain sa jeune indépendance...
Une aube pâle monte au ciel ; la mort avance ;
Tu meurs ; un dernier cri de ta tombe est monté :
« Pour Dieu, pour la Patrie et pour la Liberté ! »

J. M.

TRAU TSAUD BORLE

(Patois du Nord du canton)

On où adé deré que cein qu'arreve dévessaî arrevâ et qu'on ne l'aî paô rin. Se faut sé trossâ na tsamba aô bin sé fotré na ribliâe pé lé pottè, on araî biau sé betâ au llhî, rein ne lâi fâi ! lâi faut passâ.

Tot parâi, se lo teimps avaî étâ biau l'autr'hî, que plliovessaî et que fasaî on fraî dé laû n'ein araî pa gravâ atan à la féna à Frediet qu'on laî dit la Fredietta.

Adon, la Fredietta que fasaî la buïa pé lo borné d'amon fâ vito 'na pistâïe tanquié à l'hotô po sé retsaudâ on bocon.

L'arreve din lo paîlo ïo l'est on gros fornet avoué on ban ; le laîvé son faordâ tot dépourein dévan de sé chetâ. Mâ, ne fau-te pa que le rpîgné avoué lo gredon et lo pantet et sé chéta à tiu nu su lo fornet qu'étaî tsaudqu'on diabllo et

que borlé la Fredietta tan rudo qu'on poâve lliaîre su sé grossé djoutès l'annaïe ïo lo fornet a étâ fé : 1811.

Paret que fasaî mê tsaud que quand lo grand Napoléon a fé sa verounaïe pé Moscou.

Cein fasaî tant mau que faillu vito allâ tsi lo maîdzo po fèré arretâ dé couêré, et quand cé tsancro dé farceu eu z'u tot bin reluquâ le dit dinse à la Friedetta :

« Rin à fèré, trau villhio, intiurablio ! »

L'ONCLIO JULES.

La livraison d'*Avril* 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Benjamin Vallotton, Exilés... — Lorenzo d'Adda, Les enseignements des anciennes guerres. — M. de Louvigny, Le Paradis. — A. J. Toynbee, Les politiques de domination. Empire ottoman. — Virgile Rossel, La France et l'Allemagne de demain (Seconde et dernière partie). — André Maurel, Ecrivains de la guerre. André Suarès. — Paul Girardin, Une mine de houille dans les flots du Rhône. Le barrage de Génissiat. — Vahiné Papaa, En Guinée et Côte d'Ivoire. — Chroniques anglaise. (H. C. O'Neill) ; russe. (Ossip-Lourié) ; polonaise (Kappa) ; hollandaise (Louis Bresson) ; suisse romande (Maurice Millioud) ; scientifique (H. de Varigny) ; politique. — Revue des livres. Hors-texte : Portrait du voïvode Putnik, par Félix Vallotton.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

PROPOS D'UN SEXAGÉNAIRE

DANS nos villes, les foires, aujourd'hui, ne vivent plus guère que de réputation. Les étalages y sont encore nombreux, mais ils se composent surtout de petits commerces, de fonds de magasins en liquidation, de bijouterie en toc, d'« occasion » peu sensationnelles. Seuls les biscômes, les vrais biscômes survivent encore.

Les puristes disent : « pains d'épices », dédaignent le mot « biscôme », autant d'ailleurs qu'ils prisent peu la chose. Car le biscôme est démocratique, bien qu'il se présente, parfois, sous la forme d'un général empanaché ou d'un maréchal équestre. A Berne, il est national et porte sur sa surface l'ours issu du blason cantonal. A Bâle, il est devenu *leckerly*, mais ce n'est pas le bon biscôme du champ de foire, timbré de cinq amandes et saupoudré de la poussière que prodigue la bise.

Mes cheveux sont blancs, mais j'avoue qu'aux jours de grands marchés et de fêtes foraines, le biscôme a pour moi tout l'attrait qu'il avait jadis, lorsque, de toutes mes dents, aujourd'hui disparues, je mordais dans la pâte au miel tendre et un peu gluante. D'ailleurs, la boutique foraine où se débite cette marchandise, a une apparence réjouissante. Regardez ces longues bandes bien égales, d'une couleur appétissante ; voyez ces « nonnettes » glacées de blanc ; admirez ces cœurs et ces bonshommes, et ces animaux fantastiques. Tout cela a belle tournure. Les enfants rassemblés devant la boutique tiennent dans leurs mains les dix centimes destinés à faire bombance. Pour eux, il s'agit surtout d'obtenir pour leur piècette le morceau le plus gros de jouissance gastronomique. Aussi plus le biscôme sera gros plus il sera délectable. Cependant, il y a du choix, il y a hésitation. Ainsi de petites souris dont le chef est orné d'une plume rouge et l'autre bout d'un sifflet de terre, ont bien aussi quelque charme. On en peut jouer longtemps. La question comestible passe ici au second plan, car ces souris n'offrent guère au mangeur qu'une ou deux maigres bouchées, à chair dure. Mais il y a le sifflet qui est bien tentant, et qui est durable, même séparé de la bête il siffle, encore gentiment. Il y a là comme de mon temps, matière à hésitation pour nos petits neveux indécis devant l'étalage des biscômiers, dont la plupart d'entre eux joignent à leur négoce celui des jouets en sucre rouge. Mais la mode en passe. Il y avait des coqs, des chiens, des moutons, des locomotives, des maisons. Quelques-unes possédaient aussi un appendice musical qui en doublait l'attrait. Ces bêtes étaient durables, en ce sens que si la goinfrerie ne poussait pas à les croquer, on pouvait, en se contentant de les lécher les conserver pendant quelques heures. C'était bien un peu gluant, un peu visqueux, mais nous n'y regardions pas de si près.

Ainsi la gourmandise, l'intérêt, étaient tour à tour et sont encore, je le présume, excités par le marchand de biscômes, qui, lui aussi, maintenant commence à souffrir de l'infidélité des choses et de l'évolution générale. La concurrence est venue taquiner le biscôme et les coqs en sucre. Ceux-ci n'ont pu résister à l'assaut des pâtes plus ou moins turques et des nougats vaguement authentiques. La nouveauté est un attrait qui prime tout, même les souris à queues harmonieuses et les généraux empanachés.

Et puis les biscuits sont venus s'entasser sur le banc voisin. Le biscôme en a pâti, ou plutôt sa renommée. Il est devenu vieux jeu, seuls les conservateurs lui ont gardé un peu d'amitié, mais les enfants ne sauraient être conservateurs. Toutefois, il tient bon. Comme la vieille garde, il mourra peut-être sans se rendre et après avoir longuement combattu, à moins que les faveurs des jeunes lui reviennent pour lui faire retrouver un nouveau printemps. Cependant, la dégénérescence des foires ne peut que hâter sa fin, car le biscôme sans la foire, ce n'est plus le biscôme, et vice-versa. Demandez autour de vous, aux bonnes gens qui ont doublé la soixantaine, s'ils ne sont pas de mon avis. C. P.

ONCO CLLIAU CROUIE Z'EINFANT

S'È passâïe à l'écoul' einfantena, clliaquie : — Co è-t-e que vâo no dere 'na bal 'histoire ? que la régente lau z'a démandâ, à clliau z'einfant.

La bouéba à la syndica l'iré tota soletta à lévâ la man.

— Te n'ein sâ 'na bala ? T'î bin brava, Judiette. Conte-no vâi cein.

Adon la fellietta : « Mon frâre Samelon l'a fé dein sè tsôssè. »

— Mâ, mâ, Judiette, n'è pa 'na bal' histoire, stasse !

Judiette ein plliorein : « Se ché, l'è la mama que l'a de ein dèvetyein lo Samelon : « Vâi-te vâi cé la bal' histoire ! »

DJAN DAI PIVÈ

Costume vaudois

L'âmo cein. — Lo Sami à Djan daô sublliet est un rudô coo. Dû que l'est mariâ avoué la Sophie daô tsati l'a totè là z'annaïes on bouébo. L'a dza la demi dozannâ.

Mâ fâi, son père traôvo que va traô fo et traô vito.

— Atiuta Sami, que l'aî fâ l'autro dzo, n'est pas onna viâ dè sorte que dè farè tote lè z'annaïes on bouèbo. On derai ma fâi que te ne sâ pas que l'est la dierra et que lâi truffè san rarè. N'y a pas, te faut adi einreimbllia.

— Mâ ! atiuta, père... l'est on aôvradzo que me pilié.

LE DRILL CHEZ LES ROMAINS

NOS soldats de la Ire division se rassembleront après-demain pour garder de nouveau la frontière. Avant d'occuper leurs postes, ils referont vraisemblablement pendant quelques jours l'apprentissage — le drill, puisqu'il faut l'appeler par son non — d'un métier qui doit pourtant leur être bien familier. Se doutent-ils que le drill était déjà connu des Romains ? Voici ce que dit Montesquieu à ce sujet :

« Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs[1] nous disent de l'éducation des soldats romains. On les accoutumait à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, et quelque fois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de soixante livres. On les entraînait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés. Ils prenaient, dans leurs exercices, des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires, et ces exercices étaient continuels.

« Ce n'était pas seulement dans le camp qu'était l'école militaire ; il y avait dans la ville un lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le champ de Mars). Après le travail, ils se jetaient dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude de nager, et nettoyer la poussière et la sueur. »

— Très bien, diront peut-être nos soldats ; mais le pas de l'oie, les anciens Romains le pratiquaient-ils ?

Là-dessus, les auteurs sont muets.

Quoi qu'il en soit, les hommes de la Ire division sont de trop bons patriotes pour ne pas faire une fois de plus honneur à l'armée, à leur pays, et il est superflu de souhaiter que leur belle humeur triomphe de toutes les fatigues.

1) Végèce, Tite-Live.

La Patrie suisse. — Dans le numéro du mercredi 4 avril, la place d'honneur est aux deux présidents qui ont dirigé l'ouverture de la XXVIIme législature vaudoise, M. Aloys Couvreu, doyen d'âge et M. Max de Cerenville, député lausannois, ainsi qu'à l'assermentation de l'assemblée législative vaudoise. Les fêtes en l'honneur de Nicolas de Flue sont représentées par quelques beaux clichés ; la mobilisation par une vue du labourage de la place d'armes de Planeyse pour culture des pommes de terre ; par une vue du ballon captif, et par le raid de l'Ecole militaire d'aviation de Dubendorf à Lausanne, le 18 mars. On y trouve encore une superbe vue du Col de la Forclaz, en hiver ; une bonne reproduction de la Fresque de Denis, à l'église St-Paul, à Genève ; un cliché concernant les Musiques vaudoises, qui viennent de célébrer à Lutry, le 25me anniversaire de leur groupement en Fédération.

On n'en saurait trop prendre ! — Un pauvre diable brouillé avec le savon vient quémander une place dans une maison de commerce.

Le patron, apitoyé, lui donne une pièce de deux francs cinquante.

— Tenez, avec ça, allez prendre un bain.

Le pauvre diable remercie et s'éloigne.

Le patron le rappelle.

— Si on vous rend quelque chose, prenez-en un second.

Bonne affaire. — Maman, est-ce que l'encre dont se sert papa est indélébile ?

— Non, mon chéri.

— Ah ! tant mieux... parce que je viens de renverser son encrier sur le tapis.